Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 29

Artikel: Au Bois-brulé
Autor: Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-219649

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

63me ANNEE. — N° 29. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* Samedi 18 juillet 1925

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames. 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

CHRONIQUE VAUDOISE

DES journaux vaudois nous racontent que le 5 juin, jour de l'entrée en vigueur du nouvel horaire, la première locomotive électrique est entrée à Vallorbe. La municipalité assistait en corps à cet événement.

Il y a 70 ans presque jour pour jour, la première locomotive... à charbon, allait de Morges à Yverdon. C'était en 1855. Les habitants de ces régions, qui n'avaient jamais vu de monstre pareil, étaient accourus de toutes parts. Ils en admirèrent la légèreté et la rapidité et s'écrièrent tous : « Oh ! qu'elle file bien ! »

Quand il fallut lui donner un nom, les employés se réunirent. L'un d'eux, homme judicieux, dit : « Puisqu'elle file si bien, nommons-la la reine Berthe ! » Et la proposition fut admise à l'unanimité.

Quelques jours après, la *Gazette de Lausanne* publia dans son feuilleton une pièce de vers anonyme qui lui avait été envoyée d'Yverdon. Le poète faisait un parallèle entre la reine Berthe de l'histoire et la reine Berthe moderne.

Voici quelques strophes de cette poésie :

Quand Berthe allait à petites journées
Par monts, par vaux, sur sa selle, en filant,
Les bonnes gens, dans toutes ses tournées,
La saluaient de ce rustique chant.
Toujours, dès lors, dans la Suisse romane,
Du pied de l'Alpe aux plages de Grandson,
Depuis Payerne aux coteaux de Lausanne,
Le peuple a sur la naïve chanson :
La bonne Berthe file
Et tourne son fuseau
Et file, file, file,
File son écheveau.

*

Longtemps, depuis, l'on célébra sa fête,
Son souvenir vécut dans le hameau.
La bonne reine inspirait du poète
Sinon la lyre, au moins le chalumeau.
On redisait sa douce bienfaisance,
De ses vertus la touchante grandeur,
De l'indigent, elle était l'espérance
Partout l'appui de l'humble laboureur.
La bonne Berthe file...

*

Berthe, pour nous, c'est la locomotive,
Aujourd'hui, reine aux entrailles de feu,
Sur ses deux rails, effrayante captive,
Pour qui le temps, l'espace sont un jeu.
Ni monts, ni vaux, n'arrêtent plus sa marche.
Vous la voyez, devant vos yeux, filant.
Un train la suit, plein comme l'était l'arche.
Vingt charriots qu'elle emporte en sifflant !
La bonne Berthe file...

*

Distinguez-vous sa quenouille enfumée,
Son cri, pareil à celui du dragon ?
Son souffle court de baleine enrhumée,
Et le nuage où se perd le wagon ?
Sur le ballast, sa massive carrure,
Glisse, en faisant au loin trembler le sol.
Du noir tunnel enfilant l'ouverture,
Du Mauremont, elle a franchi le sol.
La bonne Berthe file...

*

Toi, devant qui va s'ouvrir la carrière
Nouvelle Berthe, honore ton grand nom.
Noblesse oblige ; on voit ta devancière
Par ses bienfaits mériter son renom.
Daigne le ciel écarter de ta voie
Tout grand malheur, constamment te bénir !
Que mon pays, qui t'accueille avec joie,
Longtemps aussi garde ton souvenir !
La bonne Berthe file
Et tourne son fuseau
Et file, file, filè,
File son écheveau.

La Reine Berthe de 1855 entre à son tour dans l'histoire. Quel poète saluera celle de 1925 ?

LAI A BITE ET BITE

PE la vela dé Tintébin, lâi avâi on apotiquiéro tot plliein saveint que s'appelâve Monsû Milligramme.

L'avâi z'étâ nommâ président dé la coumechon dâi z'écoûle, et l'étâi foo por tot cein que sé rapportâve à la hygiène, quemeint desâi.

Tot allâve bin po lè z'écoulî. Monsû Milligramme lau baillive de la regalisse âo bin dâi tablliette à la bise quand vegnâi fére onn'inspecchon, et tsacon l'étâi conteint.

Mâ va la felhie âo mèdze Flliousin que fasâi l'écoûla pè Brâmafan et que l'a z'étâ nommâïe po appreindre la retogrrphe et lo cartiû âi boûte dè la vela.

Adon, vo saide bin que lè z'apotiquiéro et lè mèdze l'ant onna nièze, vilhie quemet lo dèludzo. Monsû Milligramme ne poâve pas cheintire lo pére Flliousin, et stisse l'autro.

La pourra bouèbe à Flliousin l'étâi dan betâïe eintre lè doû, et vo pouède bin peinsâ que ne fasâi pas biaû iquie !

On iâdzo, vaitce qu'on crouïo crapiet dé bouébo l'a fé l'écoûla pè derrâi lè bossons ! La damuzalla Flliousin l'a einvouyî vè lo président po avâi lo remaufaïe que méretâve.

Quand lo mousse revint à l'écoûla, ie fâ :

— Lo président m'a de que l'est dinse que faut fére po itre on crâno lulu, et que mé foudrâ recoumeinci on autro iâdzo !

— N'est pas possibllio ! l'a fa la damuzalla tot ébaubie. T'a zû la compregnette cllioûse po cein que falliâi oûre, vagabond que t'é !

Aprî l'écoûla, trace tot drâi vè l'apotiquiéro po savâi lo fin mot de l'affère. Mâ l'a zû son couplliet rique raque !

— L'è dinse, et pi, l'est bon ! ripostâve Monsû Milligramme en faseint dâi get asse terribllio qu'on djagûâa. I'âmo bin mi vère dein lè z'écoûle dâi mousse bourrisquo à tsavon, mâ roûsti pè lo sélâo et fôo quemet dâi Samson, que d'avâi 'nna banda dé gringalets bllians quemet dâo séré et que ne pouant rien fére dè totta lau saveintise !

— Mâ ; mâ ! Monsû lo Président...

— Lâi a pas dé mâ iquie ! Lâi a trâo grand teimps que la pédagogi et la rèméderi sant ein nièze. N'est pardine pas vô quie vo volliâi lé z'arreindzi !

Vo z'alla vère quemeint l'est l'apotiquiéro que l'a dû cllioûre son moo po finî.

Lâi avâi, dein lé z'écoûle, nn'a banda dé bouébo monnets, dépenailli, dâi vretâbllio sâovâdzo. Lo pére brecolâve de cé de lé et bévessâi la mounïa po finî. La mére droumessâi tant qu'à mîdzo, corattâve et dzérouettâve tant qu'à la né. Les mousse l'étant plliein dé vermena dé totté lé sorte : dâi piâo dé títa, nâ âo bin rodzets, dâi bllian que se tignant dein lé z'harde, dâi pûdze que châotant à pi djeint quemet des renalhie, dâi plliatte que cheintant maû et que corratant tant que pouant, de stausse que pecotant eintre lè z'etet, et dâi mouî d'âotre...

La damuzâlla Flliousin l'avâi 'nna poaire de la metsance de rapertsî iena de cllião pouette bîte, câ l'ein avâi dé quié eimpouesena totta la coumouna.

On dzo, l'a trovâ 'nna plliatta que tracîve pé déso 'nna trabllia. Lo leindéman, ein vaique onco duve que sé dérupitâvant proûtse dé sa châola. L'a zû la grulette et l'a démandâ à la coumechon dé fére netteyî lo pâilo, kâ lè z'einfant ne vollîâvant pllie se chetâ iquie.

Lé z'ovrâi de la quemounâ l'ant fé lo netteyâdzo, et lo président lé vegnu guegnî cein que l'ant trovâ. Mâ l'avâi pardine min dé plliatte ! rein que quauqué pourre pernette que l'avânt z'étâ étertye pé la foumâre.

L'étâi tot cein que falliâi à l'apotiquiéro po ronnâ aprî la felhie à Flliousin et po dere que l'étâi 'nna rîde breloque, d'avâi eimbrouillî lé bîte dinse et de mettre dein lo mîmo panâ lé pernette et lé plliatte !

Mâ n'est pas lhi que devessâi recaffâ lo derrai!

Vaique, l'an d'aprî, la damuzâlla que l'a onco trovâ duve plliatte que plliattâvant pé derrâi on banc. L'a tserdzi lo mousse que lé cougnessâi bin adrâi, de lè z'étertî. Aprî cein, lé z'a einclliou dein dâo papai, et lé z'einvoûïe à Monsû Milligramme po lè batsî coumeint faillâi.

Mâ cllião poison dé plliatte que l'étiant maû étertie l'ant coumeinci à corrattâ de cè de lè et à einpouesenâ la carrâïe à l'apotiquiéro que djurâve ein se tegneint lo nâ :

— Charrette dé fenna ! Té rondzâi pî po dâi chein-maû de plliatte ! avoué !

Et dû sti coup, n'a pllie rein cresenâ !

Po la felhie à Flliousin que m'a cein contâ :

Tanta Suzette.

AU BOIS-BRULÉ

PAR un beau jour de printemps, que les chemins ombreux sont aimables. Ce n'est pas encore la grande chaleur. Le soleil, — quand il ne pleut pas — a des rayons très doux. L'herbe est d'un beau vert, parsemé harmonieusement de classiques pissenlits au jaune d'or, — mais pourquoi donc les a-t-on appellés d'un pareil nom ; quelle secrète relation y a-t-il entre cette brillante fleur et le phénomène cher à beaucoup de petits enfants ! Voilà un point d'histoire à éclaircir par ceux qui veulent tout savoir, et sans doute se trouve-t-il quelque part un document oublié qui pourrait donner des précisions. Il y a tant d'autres noms, si jolis, si transparents aussi, de fleurs : la pâquerette, la violette, — le bouton d'or, la patte de loup, — par exemple un loup plutôt sympathique, faisant plutôt *niass,* et qui en définitive, devrait rester celui du *Petit Chaperon rouge,* au lieu d'en faire

cet affreux carnivore dévorant une pauvre grand'mère avant de croquer une naïve fillette.

Sur le chemin que je parcours, pas trace de loups ; les enfants peuvent s'y promener sans crainte ; s'ils sont bien sages, ils arriveront chez leur grand'mère avec une galette intacte, à laquelle il ne manquera pas une seule groseille. Voici justement une petite fille qui s'approche. Elle tient un bidon de lait. Nous faisons un brin de causette : elle vient de la laiterie où elle a fait une commission pour Malbout, qui demeure maintenant au Bois-Brûlé, humble maisonnette située à quelques pas d'un affluent de la Broye, que lui a légué un vieil oncle et où, renonçant, provisoirement du moins, à l'enclume, le maréchal de Poirel, cultive en paix son domaine — comme on dit dans la chanson, sauf qu'il a quelque peine à tempérer les grognements de deux anglais, toujours à se plaindre d'un déficit de nourriture. Ah ! si ces imbéciles savaient ce que leur vaudra leur goinfrerie, ils feraient volontiers maigre accueil aux abondantes pitances qui remplit de joie leur petit œil malicieux. Mais peut-être les cris de détresse qu'ils font entendre quand on veut les égorger viennent-ils moins de leur indifférence à ravitailler nos estomacs que de la manière peu aimable avec laquelle on les oblige à nous rendre ce service. Ils sont très susceptibles, ils se méfient chaque fois, inutilement du reste, puisque leur destinée est irrévocablement fixée de temps immémorial ; s'ils veulent avoir une raison d'être, il faut qu'ils finissent en saucisses et jambons, autrement pas la peine de venir au monde. Je discute avec Malbout sur le végétarisme. Comme tous les civilisés, il est sensible à la souffrance d'autrui et probablement rabrouerait le brutal qui enverrait son pied dans le dos d'une chèvre. Cependant, la nécessité inéluctable est là : il faut faire couler le sang pour vivre, puis à peu près comme le chien de Rabelais : briser l'os et sucer la substantifique moelle. Du reste, se demande-t-on ce que deviendrait cette pauvre humanité si, complétant la réforme américaine, non seulement les boissons spiritueuses seraient prohibées, mais aussi les rôtis, les ragoûts, les sauces, les farces, les pâtés ! Et valait-il vraiment la peine de prêcher une doctrine si peu naturelle — si conforme aux lois de la nature. — N'est-ce pas tenter Dieu, le Créateur ! Malbout m'a déclaré avoir posé cette question au ministre de la paroisse, un jour qu'ils se sont rencontrés, non pas au prêche, mais à un banquet d'enterrement. L'homme d'église a paru un peu gêné, tout d'abord parce que l'occasion d'un tel entretien n'était pas bien choisi, mais surtout parce qu'il craignait que la conversation dérivât sur l'usage du vin, qui est un produit d'origine végétarienne. L'accord s'est vite fait du reste sur une formule générale, la seule digne d'être appliquée : user d'un peu de tout, n'abuser jamais. La seule digne, vous avez lu. Hélas ! comme toutes les injonctions, celle-ci reste plus volontiers une lettre qu'elle ne provoque un fait. Le maréchal de Poirel, qui m'a accompagné sur le chemin du retour, me quitte pour rentrer chez lui en m'affirmant que, malgré tout, la vie est belle pour un philosophe comme lui. Il ne demande pas à la quitter de sitôt, car si les grands problèmes discutés par la Société des Nations ne lui disaient pas grand'chose ce fameux seize mai où il s'agissait pour la Suisse de s'affilier à cette grandiose association, il reconnaît maintenant que tout est mieux allé qu'il ne le pensait et qu'à tout prendre, les citoyens suisses, — n'en déplaise à l'Argovien Hunziker, seraient bien fous de ne pas saisir toutes les occasions pour affirmer partout et non seulement au Conseil général que l'Helvétie trait sa vache et veut vivre en paix avec tout le monde, et si possible, chez elle.

Jean de la Cerjaulettaz.

Alors ! !... — Un jeune homme a fait une chute et s'est blessé au bras, qu'il porte en écharpe.

— Alors, lui demande quelqu'un, comment cela vous est- il arrivé ?

— Je suis tombé sur un tas de sable.

— Vous étiez à motocyclette, à bicyclette, sans doute ?

— Non... à pied.

UN GRAND ARTISTE

ET votre fils ! Madame Plumeau ?

— Mon fils, Madame Croqui, eh bien, mon fils est un artiste, un grand artiste que tout le monde applaudit : un grand musicien

— Vous avez beaucoup de satisfaction avec lui, vous avez de la chance, Madame Plumeau.

— Oui, Madame Croqui, nous avons de la chance, d'autant plus qu'il n'est pas joueur... bien qu'il joue de plusieurs instruments ; j'entends qu'il ne perd pas son argent au jeu ; il est sérieux ; il ne boit pas et me rapporte la plus grande partie de ses appointements. Ce n'est pas pour me vanter, mais je peux dire que j'ai des raisons d'être fière de lui.

— C'est beau d'être un artiste.

— Oui, c'est beau, Madame Croqui, bien que ce soit à son père qu'en revienne le mérite. Son père, voilà un homme intelligent, un homme de tête, et avec cela modeste... comme moi qui peux prendre ma part des éloges qu'il mérite, car je l'ai secondé en toute circonstance par mes conseils. Les applaudissements vont à notre fils, chaque soir, mais c'est son père et moi timidement cachés dans l'ombre, oubliés, négligés, qui les méritons.

— Ah !

— Il n'y a pas de « ah ! » qui tienne Madame Croqui. Si notre fils est devenu un musicien de premier ordre, c'est parce que, dès sa plus tendre enfance, nous l'avons fait travailler dans ce but. Nous avons choisi nous mêmes sa vocation et nous en avons eu des frais, pour lui préparer un bel avenir, je ne vous dis que ça...

— Je veux bien vous croire.

— Du reste, vous allez comprendre comment nous nous y sommes pris pour donner à notre fils le goût de la musique plutôt que le goût de la pêche à la ligne, du camionnage ou de la tannerie.

Quand il est né, nous nous sommes demandé ce que nous en ferions.

Son parrain, qui a toujours eu des idées de grandeur, nous dit : « Je n'ai pas de conseil à vous donner, vous feriez de votre fils ce que vous voudrez, ça ne me regarde pas ; mais à votre place, moi j'en ferais un artiste musicien.

— Ça, c'est une bonne idée s'écria son père et, dès ce moment-là il creusa la question :

C'est-à-dire que nous l'avons creusée ensemble...

Quand notre fils eut trois ans, Monsieur Plumeau lui acheta son premier instrument de musique : un tambour.

— Pas possible !

— C'est comme je vous dis, Madame Croqui, notre fils a débuté à trois ans dans la partie... Son père lui avait dit : « Quand tu joueras bien du tambour, tu auras un autre instrument plus difficile ; il faut que tu suives toute la filière, si tu veux bien connaître ton métier.

Le gamin obtint rapidement un bon roulement.

Quand il eut quatre ans, son père, jugea qu'on pouvait lui acheter une toupie à musique...

— Ah ! c'est admirable.

— Oui, c'est admirable et l'enfant faisait des progrès si étonnants qu'à cinq ans, on lui confia une trompette.

— C'est merveilleux !

— Oui, c'est merveilleux ; mais, ce qui est plus merveilleux encore c'est qu'à sept ans il recevait un sifflet, et son père lui dit alors : « Mon enfant, quand tu arriveras à imiter parfaitement le chef de gare qui donne le signal de départ à un train, tu apprendras à te servir d'un autre instrument ».

Quand notre prodige marcha sur ses huit ans, il connaissait le sifflet par cœur et il apprit à jouer de la trompe d'auto.

A 9 ans, il acheta lui-même un occarina ; à 15, un accordéon.

Aujourd'hui, Madame Croqui, le voilà employé au cirque et il vous joue de son accordéon anssi bien en faisant des sauts périlleux, que la tête en bas et les pieds en l'air.

— Vous êtes une mère heureuse, Madame Plumeau !

— Oui, mon fils me donne toutes les satisfactions et toutes les fiertés. Je vous le répète, c'est un grand artiste : il joue de tous les instruments et si vous allez au cirque ce soir, vous l'entendrez jouer « Au clair de la lune » avec des grelots et sur des bouteilles...

La Patrie Suisse. — C'est un brillant fascicule d'actualités que le No 829 (1er juillet) de la « Patrie Suisse » ; trente-six superbes gravures l'illustrent : départ du ballon «Helvetia» pour la Coupe Gordon-Bennet, XXVIIe Fête cantonale des chanteurs vaudois à Yverdon, Conférence de la Fédération des Eglises réformées de Suisse, Cent-treizième fête des Echarpes Blanches à Montreux, Inauguration du monument aux soldats morts à La Chaux-de-Fonds, exposition canine à Bâle, Fête des Fleurs à Genève, VIe Comptoir suisse et 1re Foire coloniale à Lausanne, exposition de boulangerie et de confiserie à Bâle, scènes de la vie alpicole dans les Alpes valaisannes; toute a vie suisse de ces dernières semaines reflétée dans son vivant miroir : la « Patrie Suisse », si bien nommée. On trouve dans le même numéro d'intéressantes vues de la chapelle Saint-aMrtin à Rome, restaurée par Robert Schiess, un soldat de la garde pontificale. Les dames y trouveront une intéressante causerie de « Tante Rosalie » sur les « merveilles », cette délicieuse pâtisserie de la terre romande.

LE PÈRE GRISE

« Le père Grise ! » Voilà un ignoré pour toute la génération actuelle. Le père Grise, nous ont conté ceux qui l'ont connu, était un chansonnier populaire d'opinions très avancées pour son époque. Il parcourait le canton avec son violon et sa besace, bourrée d'exemplaires de ses chansons. Arrivé dans une ville ou dans un village, en plein place publique, il chantait ses « œuvres », en s'accompagnant de son violon, et les vendait ensuite à qui en voulait. Il était très populaire.

Le *Conteur* serait sincèrement reconnaissant à qui pourrait lui donner des détails sur l'origine et la vie du père Grise. Quand est-il né, où et quand est-il mort ?

BOITE AUX LETTRES

Mlle Bertha V., à Pompaples. — Oui, mademoiselle, le mot **funiculaire** vient du latin, de **funis** qui veut dire **câble** et de **culaire** qui signifie que l'on est assis — même étymologie pour **chaise curule.**

M. Parisod, à Villars-Ste-Croix. — Nous sympathisons avec vous à l'occasion de la mort de votre belle-mère, mais ce n'est pas une raison pour vous laisser abattre Recherchez les distractions, essayez d'un changement d'air, prenez par exemple un air gai.

Mlle Viroflay, à Noville. — Nous ne vous conseillons pas de couper vos cheveux à la Ninon, il faut donner beaucoup de soins au devant de la chevelure et vous devez souvent vous faire rafraîchir le derrière.

VIEUX PAPIERS

NOUS avons retrouvé une vieille pièce officielle dont nous reproduisons le texte à l'intention des lecteurs du *Conteur*. Cette lecture ne manque pas d'intérêt :

Lettres d'Habitation

Accordées par les Nobles et Très-Honorés Seigneurs du Conseil des Soixante de Lausanne à Samüel Sebastian Raymond, Bourgeois du Chenit de l'Abbaye, lequel a été Receu en payant et a pretté serment dans l'Assemblée du 20e avril 1785. (Signé) *Boisot.*

Serment que doivent prêter les Habitans, contenant leurs obligations et les conditions sous lesquelles ils sont reçus.

Vous jurerez au nom du DIEU Vivant et Eternel, d'être loyal et fidelle à LL. EE. Nos Souverains Seigneurs de la Ville et République de Berne, comme aussi aux Très Honorés Seigneurs de Lausanne, de procurer de tout votre possible, leur bien, honneur, profit et utilité, et d'éviter le contraire ; de ne point enfreindre les Libertés et Franchises de cette Ville, autant que vous pourrez les connoître. Vous promettez aussi de vivre d'une manière chrétienne et conforme à notre sainte religion ; d'obéir aux ordres du Magistrat et en particulier de vous conformer aux ordonnances de Police, faites et à faire. Il ne vous sera permis d'amener aucun vin dans cette Ville et Messeillerie que du cru de la Messeillerie. Il ne vous sera permis non plus d'aller à la